

Concertation bruxelloise du secteur de l'aide aux personnes sans abri

PV de la séance du 15 septembre 2017

Présents: Amaury Villers (COCOF), Anne-Sophie Verriest (CCC), Betty Nicaise (FDSS), Birger Blancke (Bico), Matthieu De Backer (SMES), Geneviève Loots (Médecins du Monde), Jean Peeters (Front Commun SDF), Laurence Noël (Observatoire de la santé et du social), Marie Janssens (Prévention XL), Vincent Desirotte (CPAS de Saint Gilles), Yahyâ Samii (la Strada), Julie Turco (AMA), Kris Meurant (ASBL Transit), Murat Karacaoglu (Pierre d'angle) Aurélie De Breakeleer (Prévention XL).

Excusés: Annette Perdaens (la Strada), Annick Mandane (COCOF), Christine Vanhessen (AMA), Gert Van Ransbeeck (CPAS Bruxelles), Isabelle Etienne (la Strada), Nicole Monderlaers (la Strada).

Modérateur: Yahyâ H. Samii, directeur de la Strada

1) Approbation du PV de la réunion du 21 avril 2017

Le PV est approuvé.

2) Rapport du GT "prévention" organisé par le SPF intégration sociale:

Un nouveau plan fédéral de lutte contre la pauvreté sera présenté en décembre 2017. Le SPF intégration sociale y voit une opportunité d'y intégrer les enjeux de lutte contre le sans-abrisme. Par conséquent, les trois régions ont été invitées à recueillir des informations sur des problèmes concrets, ainsi que sur des solutions possibles à ces problèmes et sur les niveaux de pouvoir concernés. La Strada a été désignée pour la région de Bruxelles.

Ceci est basé sur constat que la prévention peut empêcher une série de situations de sans-abrisme et de mal-logement. Des questionnaires ont donc été envoyés à tous les services pertinents pour détecter les problèmes spécifiques, les solutions possibles et les autorités compétentes. L'objectif est de formuler, sur la base de ces fiches, des recommandations politiques concrètes sur la prévention du sans-abrisme.

Même si la date limite a expiré, les partenaires sont invités à remplir les fiches et à les envoyer à la Strada qui pourra poursuivre leur analyse. Il est fait remarquer que tous les services n'ont pas reçu ces fiche. (via la Strada).

3)Présentation de la situation dans le Maximilian Park et la gare du Nord par les médecins du Monde

Médecins du Monde présente la situation dans le parc Maximilien et la gare du Nord. La situation d'urgence perdure. Cette situation n'est pas nouvelle: depuis 2012, Médecins du monde intervient près de la gare du Nord avec le Medibus.

Depuis le début de Juillet 2017, on constate un nombre croissant de personnes qui utilisent des Medibus : ce nombre a triplé. Par conséquent, un renforcement de l'équipe a été effectué et donné lieu à plus de consultations (par exemple aussi le soir) avec le même set-up : 2 membres du personnel sont affectés à la réception, s'occupant notamment des maraudes, et 2 infirmières sont dans le médibus. Cette action est menée en lien avec le CASO (consultation médicale), où les gens peuvent se référer. Depuis 2 semaines, MdM a renforcé les équipes mais aussi le nombre de visites.

A côté du médibus, il y a également des tentes qui servent de salle d'attente attenantes au bus, où les gens peuvent poser des questions, et où MdM peut effectuer des entretiens. Des médecins sont présents dans le parc, sur certains créneaux horaires grâce aux contacts avec la Plateforme Citoyenne. Un travail est également mené avec des interprètes payés, en plus de nombreux bénévoles impliqués dans ce projet. Les arrestations (le « nettoyage » selon M. Franken) ont eu un grand impact sur la situation. La gare est vide, moins de personnes présentes, en raison de la crainte/peur. À ce jour, il y a encore environ 200 personnes présentes. Pour MdM, il est important de rester sur place, malgré la diminution du nombre de personnes. Les personnes encore présentes ont souvent de graves problèmes de santé qui doivent être pris en compte. Elles sont également orientées vers le CASO.

La question est de savoir s'il existe d'autres endroits à Bruxelles où se réunissent les gens. Il n'y a pas de vue claire à ce sujet: on ne sait pas où vont les personnes quand elles ne reviennent pas dans le parc. Il semble qu'elles se dispersent sur le territoire, par exemple près de Koekelberg. On ne constate cependant aucun changement majeur sur l'axe Nord-Sud.

Un plan B de MdM était d'installer un poste près de la gare du Nord, pour mieux soigner les gens, augmenter la capacité des soins / médecins, créer plus de repos et réaliser plus de soins qualitatifs. Le Medibus est vulnérable car il est très visible, et la police pose souvent des questions sur leur présence. Cependant, la commune de Schaerbeek est très active, y compris en organisant des services juridiques avec le CIRE.

Une question est posée pour savoir si MdM peut poser des constats quant à des blessures liées aux violences récemment relatées. De tels liens peuvent être posés, et MdM le fait alors, mais ils sont très difficiles à établir. C'est une question sensible, souvent ramenée à la présence d'autres personnes vivant dans la même situation.

A Pierre d'angle, on remarque toujours plus de petits groupes de 4-5 personnes qui viennent se présenter. S'ils ne peuvent être pris en charge tous ensemble, ils préfèrent alors partir. Doucheflux est également

Connaître, comprendre, concerter – Kennis, begrip, overleg

<http://www.lastrada.brussels>

T : 02/880.86.89

fort sollicité. En résumé, de nombreuses structures dispensant des services inconditionnels sont sous pression en raison des événements entourant le parc Maximilien et la gare du Nord. En outre, les personnes en séjour illégal ont des besoins très spécifiques, autres que ceux des groupes avec qui les services travaillent d'habitude. A Pierre d'angle, il y avait le mois passé plus de 100 personnes devant la porte, alors qu'il n'y a toujours que 48 lits et 3 travailleurs. La crise humanitaire entraîne également une crise institutionnelle (e.a. l'accessibilité des services). C'est pourquoi Pierre d'angle demande d'orienter avec prudence. MdM en est bien conscient et travaille avant tout sur la question des soins médicaux.

Il est important de bien coordonner tous les services et de garder le contact avec le secteur sans-abri. Cela permet de donner les bonnes informations et de ne pas donner de faux espoirs aux personnes. MdM va essayer de mettre en place un centre de transit à Bruxelles, capable d'accueillir les gens de manière correcte.

4) Présentation par Brusselse Platform Armoede de la situation sur le piétonnier et dans le Pentagone à Bruxelles

Bart Peeters est absent pour maladie. Le point est donc reporté.

5) Débat et avis sur la deuxième lecture de l'ordonnance portant sur l'aide d'urgence et l'intégration des personnes sans-abris

En ce qui concerne la différence entre la première lecture de l'ordonnance (décembre 2016) et la deuxième lecture, il est souligné qu'il n'y a plus 2 organisations de coordination (Samusocial et BIS), mais une seule: le "BAIS". Dans la deuxième lecture du projet, les personnes en séjour illégal peuvent encore être admis par certains centres.

Le Conseil consultatif ne sera pas en mesure de donner un avis en temps utile. Les décideurs n'y ont pas participé aux débats préparatoires concernant l'ordonnance durant les mois précédant août. Une autre question qui se pose est de savoir si le 19 septembre, date de la prochaine séance du Conseil, il sera possible de discuter sur le fond des contenus du projet d'ordonnance ou seulement sur ses marges, dans le cadre des discussions/ négociations ultérieures.

Par ailleurs, le message reçu serait que de nombreux points de l'ordonnance seraient fixés et ne seraient plus modifiables. Il s'agirait d'un accord politique clos. En outre, les décisions de mise en œuvre seraient prêtes d'ici la fin de cette année, donc à court terme. L'année 2018 serait une année de transition et, à partir de 2019, il y aurait également des changements budgétaires. Le vote de l'ordonnance est souhaité par le politique pour fin 2017.

Le BAIS => un établissement de droit public, effectuerait à la fois (1) coordination, (2) fonction d'observatoire et (3) services d'urgence. Cette institution comprendrait les deux mécanismes de coordination.

la Strada

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri
Steunpunt thuislozenzorg Brussel

Le secteur a réagi de diverses façons à cette ordonnance, par exemple lors de la réunion dans les bâtiments de Doucheflux fin juin. Le lundi 18 septembre 2017, une manifestation du secteur a lieu devant le Parlement de la COCOM afin d'exprimer son mécontentement sur ce projet d'ordonnance. La question posée est de savoir si cette ordonnance permet la création d'une politique intégrée des sans-abris?

Reste par ailleurs la question sur ce que le secteur attend d'un organisme de coordination et d'un centre d'étude. Même si la forme est corrigée, le contenu doit être clarifié, ce qui rend pertinent d'examiner comment ces outils peuvent bénéficier au secteur et au public cible. Le mécanisme de coordination maintiendra la distinction entre l'urgence et l'intégration.

Il est important de maintenir la relation avec le secteur de la santé mentale, de l'aide aux personnes toxicomanes, etc. Il est également important de tenir compte de la nécessité d'un passage direct de la rue vers le logement sans passage dans d'autres structures qui ne sont pas toujours adaptées aux besoins et aux souhaits. Enfin, non seulement le droit d'accès à un logement doit être réaffirmé mais également la revendication de disposer de plus de logements. La question est alors de savoir comment soutenir le secteur du logement pour construire et rénover davantage de bâtiments.

Une autre remarque importante donnée sur l'ordonnance est que la voix des bénéficiaires y est inexistante. Ceux-ci ne sont pas suffisamment pris en compte alors qu'il s'agit d'un enjeu essentiel. Les experts intervenant ne représentent que rarement la voix des utilisateurs, car ils sont souvent payés par le gouvernement et n'ont souvent jamais appartenus aux publics cibles.

La question est aussi de savoir quelle est la philosophie de l'ordonnance: quelles sont ses racines et quels objectifs sont poursuivis? On se demande quelle est la valeur ajoutée de l'organisme de coordination. Selon certains, cela donne une image de chaos institutionnel où, jusqu'ici, chaque institution fait ce qu'elle veut. En conséquence, le souhait serait plutôt d'organiser le secteur différemment avec des objectifs clairs, ... De l'avis général, le secteur nécessite un organisme de coordination distinct qui soit distinct d'un organe opérationnel. Les avantages devraient être davantage axés sur la réinsertion, et il serait nécessaire de veiller à ce que les atouts de la diversité des institutions soient valorisés par le mécanisme de coordination.

Enfin, il est noté que la complexité du contexte institutionnel bruxellois n'est pas respectée par l'ordonnance et qu'il y a eu très peu de consultation avec le secteur. Aucune attention n'a été portée à la problématique des MENA. De nombreux aspects doivent encore être travaillés et élaborés et, par conséquent, demeurent vagues, notamment, en ce qui concerne l'organe de coordination. Une idée émise est de se coordonner avec des associations hors du secteur telles que la fédération des CPAS, La Fidex, etc.

La question suivante est demandée à tous les membres de la consultation: quelles sont les attentes de chacun envers un centre de coordination et une organisation d'étude?

Comme pour le 1^{er} avis, il est demandé à la Strada de préparer un projet d'avis qui sera envoyé avant la prochaine réunion.

Connaître, comprendre, concerter – Kennis, begrip, overleg

<http://www.lastrada.brussels>

T : 02/880.86.89